

## Collecte des encombrants à domicile

**SERVICE GRATUIT > SUR RENDEZ-VOUS**  
destiné aux personnes à mobilité réduite  
ou non véhiculé pour se rendre en déchetterie

**> EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ :**

- aux particuliers : 3m<sup>3</sup> par RDV et par foyer
- aux logements collectifs : Votre gardien ou votre syndic pourra vous préciser la date de la prochaine collecte et le lieu de dépôt des objets encombrants

**À SORTIR SUR LE TROTTOIR AVEC LE PLUS D'ACCESSIBILITÉ POSSIBLE : 1,50m à 2m maximum**

**> ENCOMBRANTS ACCEPTÉS :**

- Ferraille (vélo, gazinière...)
- Mobilier (literie, matelas...)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)\*

*\* Il existe également la reprise gratuite « UN pour UN » pour les appareils électroménagers : les distributeurs doivent reprendre gratuitement les DEEE que leur cèdent les consommateurs lorsqu'ils achètent un nouveau produit.*



**> ENCOMBRANTS NON ACCEPTÉS :**

- Gravats, déblais, faïence
- Bouteilles de gaz, pneumatiques, tôles en fibrociment
- Déchets dangereux (pot de peinture, huile de vidange...)
- Déchets végétaux, cartons
- Cuve à fioul, chauffe-eau
- Encombrants ne pouvant être déplacés par 2 personnes...



**FIL JAUNE**

Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux...?

**0 800 00 60 40**

**Service & appel gratuits**

Pour tout renseignement sur la collecte, n'hésitez pas à nous contacter :

- Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
48 rue Desgroux - BP 90508 - 60005 Beauvais Cedex
- Services techniques - 70 rue du Tilloy à Beauvais